



**ACTION
3**

**LES CELLULES
PLURIDISCIPLINAIRES
DE PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE**

**Un travail coordonné pour
accompagner les personnes
en situation de mal-être**

LA MSA AGIT POUR PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE



L'essentiel & plus encore

Depuis 2012, la MSA s'est dotée de cellules pluridisciplinaires de prévention du suicide. Depuis 2021, des cellules de prévention du mal-être ont été créées.

La cellule de prévention du mal-être coordonne les différents services internes de la MSA pour l'accompagnement de personnes à risque.

Pour ces bénéficiaires, cette organisation leur garantit un fonctionnement optimal des différents services de la MSA concernés, notamment en cas de situation complexe ou atypique.

❖ Les services MSA concernés en première ligne

Les cellules sont constituées d'un référent MSA par service en contact avec des personnes en situation de mal-être, à savoir : un médecin et/ou un infirmier en santé sécurité au travail, un conseiller en prévention des risques professionnels, un agent d'accueil, un agent du contentieux, un représentant du contrôle médical, un conseiller santé prévention et un chargé de communication.

Un psychologue, le plus souvent externe à la MSA, peut compléter la cellule.

❖ De nombreuses personnes suivies par les cellules chaque année

Chaque année, les cellules examinent la situation de plus de 1000 personnes présentant un risque suicidaire pour déterminer l'accompagnement le plus adapté par les équipes de la MSA, voire par d'autres partenaires vers lesquels les bénéficiaires peuvent être orientés pour une aide complémentaire.

Les premières données sur l'activité des cellules qui élargissent leur champ d'action à la prise en charge des situations de mal-être seront disponibles en 2023.

❖ Comment nous accompagner ?

La MSA compte sur tous ses partenaires qui, comme elle, sont impliqués dans la prévention du mal-être, pour qu'ils orientent les personnes repérées vers les cellules pluridisciplinaires de prévention du suicide de la MSA.

Le programme « Prévention du mal-être agricole » de la MSA

La MSA, de par sa proximité avec les populations agricoles, est mobilisée depuis de nombreuses années pour la prévention et l'accompagnement du mal-être.

Son programme « *Prévention du mal-être agricole* » est composé d'actions nationales et locales pour prévenir le risque, détecter et accompagner les personnes en situation de fragilité.



L'essentiel & plus encore